Commune de Queyrac

BULLETIN MUNICIPAL N°75 DÉCEMBRE 2025

Sommaire :

P 1 : Le Mot du Maire

P 2 : Travaux réalisés & informations

P 3 : Informations

P 4 : Inaugurations

P 5 : Ecole, Sirp, jeunesse & mise à l'honneur

P 6 : Associations

P 7 : Associations

P 8 : Tribune « Groupe Majoritaire »
« Queyrac à venir »
« Libre »

Mairie de Queyrac
1, place du 11 Novembre 1918
Tél : 05 56 59 80 50
Horaires d'ouverture
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30
Lundi, mercredi et vendredi de 13h30 à 17h00
Cadastre et urbanisme
Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30
mairie.de.queyrac@wanadoo.fr
mairie.queyrac@orange.fr
www.mairie-queyrac.fr
Queyrac-solidarité covid19

Direction de la publication : Véronique CHAMBAUD

Dépôt légal : à parution.

Imprimerie : SARL imprimerie Lestrade

Secrétaires de rédaction : Le secrétariat de mairie

Comité de rédaction : Commission de communication

N° ISSN : 1291.2247 **Tirage :** 870 exemplaires imprimés sur papier recyclé

Photos : Cathy WEBER et autres sources

Le Mot du Maire

Queyracaise, queyracais,

Nous voici arrivés au terme de 2025. Ce mot du maire a une saveur particulière car il est le dernier. En effet, je ne me représenterai pas en mars prochain. Je tiens à remercier toutes les personnes qui m'ont fait confiance, m'ont soutenu et ont travaillé avec moi durant tout mon parcours d'élue.

Ce mandat fut particulièrement difficile, commencé par le covid et qui se termine avec beaucoup d'émotion, suite aux deuils qui ont touché l'équipe municipale et les agents de la commune.

Malgré cela, ce fut une année active. Nous avons continué à travailler pour le bien des queyracais. Les travaux d'aménagement du bourg et l'ouverture des commerces ont sérieusement changé l'aspect de notre commune. Il reste néanmoins à aménager l'accès piétons et les ralentisseurs devant la maison médicale et le bureau de tabac, travaux indispensables.

Comme vous le savez surement, les finances de la commune sont dans le jaune, comme de nombreuses collectivités en difficulté à cause de la conjoncture économique. Nos dépenses ont toujours été raisonnées, afin de permettre une économie sur le long terme. Je prendrai l'exemple des rosiers, chers à l'achat mais permanents et fleuris plusieurs mois de l'année.

Je remercie les associations très actives qui ont continué à animer la commune et à permettre une vie sociale intense.

C'est donc en cette fin d'année que je viens vous dire au revoir.

Je vous souhaite ainsi qu'à vos familles, de belles fêtes de fin d'année, la santé et la réussite de vos projets.

Le Maire,

Véronique CHAMBAUD

TRAVAUX RÉALISÉS

Réfection des passes (en cours) :
Palus de Damas, Pey du Vert et Bourdieu au trou du Renard

Impasse du Puits :
Plaque vibrante, enrobé à froid

Nouvel accès à la boîte à livres

Carrelage mural de la cuisine du restaurant scolaire

INFORMATIONS

Terrain à vendre

La Mairie met en vente un terrain constructible de 860 m², situé rue de la Palus.
Assainissement non collectif à prévoir.
Pour plus de renseignement, contacter le secrétariat de mairie au 05.56.59.80.50.

LUCCI (Lutte contre les constructions illégales), qu'est-ce que c'est ?

La DDTM (Direction Départementale des territoires et de la Mer de la Gironde) met à disposition un nouvel outil pour lutter contre les constructions illégales (véranda, mobil-home, piscine…). La mairie a signé une convention afin de pouvoir utiliser cette application.

INFORMATIONS

Inscriptions sur les listes électorales

Les élections municipales auront lieu les dimanches 15 et 22 mars 2026.
Pour pouvoir voter, vous devez être inscrit sur les listes électorales de la commune.

Qui peut être électeur :

- être de nationalité française et avoir 18 ans au plus tard le jour du scrutin,
- résider dans la commune ou y avoir une attache légale,
- pour les citoyens de l'Union Européenne, possibilité d'inscription aux élections municipales et européennes :

https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/F1937.

Comment s'inscrire ?

- en ligne sur le site :

https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/R16396.

- en mairie : formulaire disponible à l'accueil.

Pour les habitants à l'année : présentez une pièce d'identité (valide ou expirée depuis moins de 5 ans) et un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

Pour les propriétaires d'une résidence secondaire : présentez une pièce d'identité et les deux dernières taxes foncières ou d'habitation à votre nom.

Quand s'inscrire ?

- en ligne : **avant le 4 février 2026,**
- en mairie ou par courrier : **avant le 6 février 2026.**

Si vous avez changé d'adresse ou vous avez déménagé récemment, pensez à vérifier votre situation électorale sur le site du service public.

Recensement de la population 2026

La commune participera au recensement national de la population, organisé par l'INSEE **du 15 janvier au 14 février 2026**.

Comment ça se passe? Une lettre du maire sera déposée dans votre boîte aux lettres pour vous informer de l'opération.

Un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice internet, soit dans votre boîte aux lettres, soit en main propre. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous recenser en ligne. Ce document est indispensable.

Se recenser en ligne est simple et rapide pour vous. Moins de formulaires imprimés, c'est aussi plus économique pour la commune et plus responsable pour l'environnement ! Le document papier reste possible. Vous n'avez reçu aucun document **avant le 23 janvier 2026**, contactez le secrétariat au 05 56 59 80 50.

Philippe HOUZELOT

Gilberte HOUZELOT

Martine HABAULT

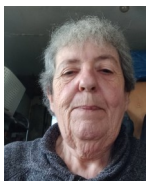

Nicolas GUGUEN

Les résultats du recensement de la population sont essentiels pour la vie de la commune. Ils permettent de :

- Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante ! **Répondre au recensement**, c'est donc permettre à la commune **de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.**
- Définir le nombre d'élus au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies, etc.
- Identifier les besoins notamment en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc) de commerces et de logements.

Toutes vos réponses resteront confidentielles et anonymes.

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site le-recensement-et-moi.fr.

INAUGURATIONS

Aire de jeux et city stade

L'inauguration a débuté par des jeux sportifs sur le city stade. Monsieur Julien BELONI, artiste Queyracais était présent pour montrer la fresque qu'il a réalisée. Un goûter a été offert par la municipalité à l'aire de jeux pour un moment convivial.
Nous remercions tous les participants, cette après-midi a eu un vif succès.
Nos deux nouveaux élus au conseil municipal des jeunes Thomas BONNET et Romane WEBER ont pu concrétiser les deux projets de leurs prédécesseurs, en coupant fièrement les rubans.

Étang Dominique PATRAS

ÉCOLE

SIRP

Concours de dessin pour les enfants (- de 10 ans) Noël 2025
Imagine ton plus beau dessin (sur une feuille A4**)** sur le thème **« Le Père Noël en été ! »**.
Vous pouvez nous le porter en mairie ou à l'école, avant le 31 décembre 2025.
9 chèques cadeaux JouéClub de 15 à 25 € sont à gagner.
Vous trouverez le règlement sur la page d'accueil du site internet de la commune.

JEUNESSE

Élection du Conseil Municipal des Jeunes

Les élèves qui ont été élus pour le Conseil Municipal des jeunes sont :

- JAVOURAY Charlotte, maire,
- BONNET Thomas,
- CATTOËN Lyana,
- WEBER Romane.

MISE À L'HONNEUR

Épicerie

Nous souhaitons la bienvenue à Madame Séverine SALLES, propriétaire de la nouvelle épicerie de notre village.
Horaires d'ouverture : du lundi au dimanche de 8h00 à 12h30 et de 15h30 à 19h30. Fermé le mercredi.
L'épicerie propose des produits locaux toute l'année (fromages chèvre, brebis, confitures, miel etc…) et des huitres de Marennes le week-end.
Séverine envisage au cours du 1er trimestre 2026 de mettre en place la livraison à domicile.

ASSOCIATIONS

Association Communale de Chasse Agréée

L'ouverture de la chasse le 14 septembre s'est déroulée dans de bonnes conditions, les tableaux de chasse ont été à la hauteur avec faisans, perdreaux et lièvres. La douceur automnale n'a pas favorisé le passage des grives sur notre commune. Les bécasses sont présentes depuis quelques jours, le froid arrivant, leur migration pourrait s'intensifier. Le plan de chasse grand gibier sera réalisé, on voit beaucoup de grands animaux, notre difficulté actuelle est le sanglier, cet animal cause des dégâts chez plusieurs agriculteurs, comme il se déplace beaucoup, nous avons du mal à le débusquer. Le dernier lâcher aura lieu le 13 décembre. Début novembre un foyer de grippe aviaire a été détecté sur **Vendays** chez un détenteur d'appelant pour la chasse, une zone de protection a été mise en place sur **Vendays** et **Vensac** et une zone de surveillance concerne 6 communes dont **Queyrac**. Il est interdit : de transporter les appelants, de ramasser les oiseaux sauvages même affaiblis ou blessés. Signaler les cas de mortalité importante à la Mairie. Le Conseil d'Administration de l'A.C.C.A. vous souhaite d'excellentes et joyeuses fêtes de fin d'année.

Jean-Pierre COUDOUIN - 06 21 34 35 73

Association Culturelle Queyracaise

2025 s'achève et 2026 arrive à grand pas. La randonnée vélo organisée cette année à Culture d'Ânes à Jau, nous a permis de traverser les marais. Nous avons encore cette année participé à la fête de la Saint-Roch avec une exposition d'anciennes cartes postales de Queyrac, cela fait plaisir à beaucoup d'entre nous de revoir les anciens commerces, la gare et autres sites.

Notre concert donné par le groupe O'sisters, a eu un vif succès, nous en programmerons un autre, bien sûr, pour l'an prochain. La journée du patrimoine a rassemblé cette année la DFCI avec des photos de nos anciens pompiers bénévoles de Queyrac, une exposition sur l'ancienne laiterie de Carcanieux, un historique sur le monument aux morts ainsi que des photos, médailles, drapeaux, des instruments de musique de l'union musicale de Queyrac ainsi que des vielles partitions ont été présentées.

La bibliothèque vous accueille le mardi de 14h30 à 16h30 autour d'un café, n'hésitez pas à franchir la porte !!!!

Nous vous souhaitons de joyeuses fêtes de Noël et une très bonne année 2026.

Joëlle BONNET - 06 72 19 28 08

Le Cercle Queyracais des Fils d'Argent

Une journée dans la semaine, vous êtes en panne d'occupation, venez nous rejoindre au club « les Fils d'Argent ». Plusieurs activités vous serons proposées : belote, jeux de société… ou même venez passer un moment, vous ferez des rencontres…

De plus des sorties au restaurant sont proposées. Si vous aimez l'ambiance « tirage et chiffres » un loto avec des lots attractifs. Faites un essai par vous-même, nous serons enchantés de vous accueillir. Nous vous souhaitons une bonne fin d'année, des joyeuses fêtes. À bientôt.

Valentine MARTINEZ - 06 08 73 90 51

Le Tarot Queyracais

Le tarot queryracais, fort de ses 65 adhérents, organise tous les mardis soir à 20h30 des tournois à la salle des fêtes de Queyrac. Dans une ambiance chaleureuse les rencontres ont lieu par tables de 4 joueurs en trois parties de 50 minutes. Toutes les personnes qui partagent l'attrait pour ce jeu sont conviées à venir nous rejoindre à n'importe quelle période de l'année. Nous comptons des adhérents venant de tout le Médoc et de beaucoup plus loin. Il est important de préciser qu'il s'agit essentiellement **d'un club de tarot loisir**, donc ouvert à toutes les personnes quel que soit leur niveau de jeu. C'est avec beaucoup de tristesse que nous faisons part des récents décès de **Robert Tascher** de Saint Vivien de Médoc et de **Jean-Paul Som** de Lesparre Médoc. Ces deux joueurs faisaient partie du club depuis sa création. Ils vont nous manquer ! Pour tout renseignement vous pouvez joindre le secrétariat au **06.76.87.03.54 ou par email tarot.queyracais@gmail.com.**

Hélène DUBEDAT - 06 76 87 03 54

Le Gardon Queyracais

L'année 2025 touche à sa fin. Nous clôturons l'exercice avec 506 cartes, soit une baisse d'environ 9 % sur l'ensemble des produits. Toutes les catégories sont concernées, avec un recul particulièrement marqué sur les cartes mineurs et découvertes –12 ans. Concernant l'alevinage annuel, la forte reproduction naturelle observée en fin d'été nous a conduit à limiter nos apports à 100 kg de gardons par étang. Par ailleurs, afin de diversifier les espèces présentes, nous avons procédé à un lâcher complémentaire de 50 kg de tanches par étang. Nous clôturerons cette année 2025 avec un enduro carpe au profit du Téléthon.

L'évènement affiche complet avant même sa communication sur les réseaux, preuve de l'engagement du milieu local de la pêche. Pour conclure, l'ensemble du bureau se joint à moi pour vous adresser nos meilleurs vœux pour l'année 2026.

Prenez soin de vous et de vos proches.

Régis INDA - 06 25 50 38 47

ASSOCIATIONS

Association Sportive Queyracaise

Les activités pilates, gym douce, yoga ont repris le 15 septembre dernier. Nos deux animatrices Marine qui anime les cours de pilates et de gym les mardis et jeudis (de 9h45-11h45) et Mylène les cours de yoga vinyasa les lundis et les jeudis (18h30-19h45) et le mercredi le hatha yoga de (14h30-15h45) et le yin yoga de (15h45-17h00).De nouveaux adhérents participent aux cours depuis ce début d'année, des anciens reviennent, nous vous remercions tous.
Vous avez toujours la possibilité d'essayer un ou deux cours gratuitement avant toute inscription (le dossier complet sera à remettre à l'un des membres du Conseil d'Administration ou de le déposer dans la boite aux lettres de la mairie sous enveloppe fermée adressée à l'ASQ). Les cours s'arrêteront durant les vacances scolaires période de Noël et premier de l'an.
Nous remercions tous nos adhérentes et adhérents. Belle fin d'année à tous.

Marc THIEBAUD - asq.queyrac@gmail.com

Association des Anciens Combattants

Une participation dense autour de notre monument aux morts pour commémorer le 107ème anniversaire de l'armistice de 1918.
Présence de Mme le Maire, de son Conseil Municipal, du Conseiller Départemental, des membres de l'Entente des A.C. de Queyrac, Civrac et Valeyrac et des portes drapeaux, du groupe scolaire et du Conseil Municipal des Jeunes et des sapeurs pompiers.

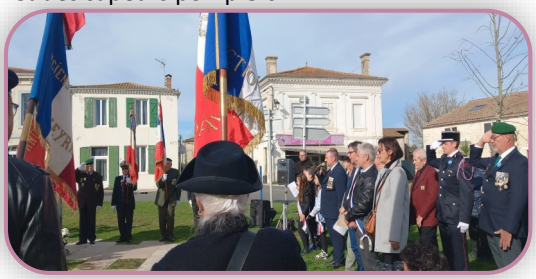

Un hommage a été rendu aux 38 poilus de Queyrac tombés pour la France.
Les enfants ont lu le message de l'Union Fédérale et ont déposé en mémoire des « enfants de Queyrac » tombés lors de ces 4 longues années de conflit, 38 chrysanthèmes et des petits drapeaux.
Mme le Maire a lu le message du secrétaire aux anciens combattants et a déposé une gerbe avec M. le Conseiller Départemental au monument.
La cérémonie s'est conclue, avec la Marseillaise chantée par les enfants et l'assemblée, une minute de silence a auparavant été respectée.

M. LAMAISON Sylvain a été mis à l'honneur ce jour, il a été décoré de la croix du combattant et la médaille du titre de reconnaissance de la nation pour sa participation à l'opération extérieure (PAMIR en Afghanistan dans le cadre du mandat N°9), remis par Mme le Maire. Félicitations à lui. Tout cela a contribué au bon déroulement de cette commémoration.
Pour clôturer la municipalité a offert un vin d'honneur à la salle des fêtes.
Les fêtes de fin d'année approchant, l'Entente des Anciens Combattants de Queyrac, Civrac et Valeyrac, vous souhaite à toutes et à tous de passer de bonnes fêtes de fin d'année et que ce moment festif efface quelque peu les évènements tragiques qui se passent à travers le monde. Nous vous donnons rendez-vous en 2026 pour continuer à perpétrer le devoir de mémoire.
Bonnes fêtes de fin d'année.

Philippe HOUZELOT - 07 70 31 30 11

Association des Parents d'élèves

L'Association des Parents d'Élèves (APE) de Queyrac et Jau Dignac et Loirac est fière de la réalisation de son tout premier calendrier, réalisé avec la participation de chaque classe et de leurs enseignants. Un grand merci à tous pour leur implication dans ce beau projet ! Nous adressons également un **grand merci aux entreprises locales** pour leur soutien financier, indispensable à la réussite de ce projet. L'APE se réunira en janvier afin de lancer les préparatifs du fameux repas de la fête des écoles. Nous comptons sur la participation et le soutien de chacun pour faire de cet événement un succès.

Stéphanie BONNET - 07 86 25 48 40

TRIBUNE « GROUPE MAJORITAIRE »

En cette période électorale mais néanmoins festive, les contraintes juridiques nous imposent un devoir de réserve, bien compréhensible. L'équipe majoritaire vous souhaite donc de passer d'excellentes fêtes de fin d'année, de la santé et du bonheur en famille.

Claude LASSALLE, Cathy TRASSARD, Daniel CARBONNIER, Régis INDA, Cathy WEBER, Benjamin BOUILLEAU, Muriel CESBRON, Patrick LARDIN, Luigi CATTOEN, Martine LEDEZ

TRIBUNE « QUEYRAC À VENIR »

Bonjour à toutes et à tous,
Commençons par une petite devinette
Quel est le point commun entre l'État, le Département et Queyrac ?
Le déficit record !
On pourrait presque en rire tant la gestion de l'argent public semble parfois relever du jeu de Monopoly. Les projets se multiplient démesurément pendant que les finances se creusent. Or, les augmentations successives d'impôts ne peuvent être la seule réponse.
L'heure n'est pas à la critique systématique, mais au constat lucide : notre commune doit retrouver le sens de la mesure, de la responsabilité budgétaire, le bien vivre ensemble et l'écoute de chacune et chacun d'entre nous.
Heureusement, 2026 s'annonce comme une année de changement. Nous ferons un tournant radical dans la gestion des finances publiques, avec davantage de transparence, de priorisation des projets, et surtout une meilleure utilisation de chaque euro dépensé.
En attendant, je vous souhaite de très belles fêtes de fin d'année, pleines de sérénité et d'espoir.
Rendez-vous en mars !

Myriame ROURE

TRIBUNE « LIBRE »